



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CONTRAT D'APPRENTISSAGE**  
**Master Aménagement des Territoires**  
**Apprenti(e) chargé(e) de l'urbanisme opérationnel et**  
**de foncier**  
**DDT du Cantal - AURILLAC**

**Date de début de contrat : automne 2023**

**Famille(s) professionnelle(s)**

*Aménagement urbanisme et paysage*

**Diplôme préparé**

*Master*

**Service d'affectation**

*DDT du Cantal – Service Connaissance Aménagement  
Développement*

**Localisation du poste**

*Aurillac*

## **Contexte:**

La Direction départementale des Territoires du Cantal est un service de l'Etat aux côtés des collectivités et des porteurs de projets. Sous l'égide du préfet, la DDT composée d'une centaine d'agents, s'engage au service des Territoires. Elle est constituée de plusieurs services dont le service Connaissance Aménagement Développement (SCAD).

L'apprenti(e) travaillera au sein du SCAD qui a en charge la connaissance, l'aménagement, et le développement des territoires. Il est le service dédié à l'assemblage et à la cohérence des politiques publiques portées par la DDT sur le territoire.

Il se compose de deux unités : Unité Connaissance et Observation (UCO) et Unité Planification, Aménagement, Déplacements (UPAD).

De deux missions : Mission Territoires et Ville Durable (MTVD) et la Mission Transition Energétique et Développement Durable (MTEDD).

Ainsi que d'un Pôle Politique Territoriales (PPT), avec trois délégations territoriales.

## **Missions :**

L'apprenti(e) travaillera au sein de l'UPAD dont les missions se décomposent en deux volets :

- d'une part, les missions régaliennes (porter-à-connaissance, avis de l'État, attribution de dotations)
- d'autre part, le conseil et le soutien technique et juridique aux collectivités

L'unité a en charge le suivi des documents d'urbanisme (SCoT, PLUi, PLU et cartes communales).

L'unité prend en charge la rédaction et la présentation des rapports dans différentes commissions (aménagement commercial, site et paysages, préservations des espaces naturels agricoles et forestiers)

Au sein de l'UPAD (4 agents), l'apprenti(e) est affecté(e) et placé(e) sous la responsabilité de Anaïs WAGNER (maître d'apprentissage).

## **Activités principales :**

L'apprenti(e) bénéficiera d'un parcours professionnel individualisé qui lui permettra d'acquérir des compétences dans le domaine de l'aménagement du territoire et aura plus particulièrement en charge :

- Assurer une veille technique et juridique sur les outils de la politique foncière : droit de préemption, de déclassement, d'expropriation....
- Participer à l'analyse des projets d'aménagement et des projets urbains, en lien avec les collectivités et les partenaires internes et externes (PNR, CAUE, ...) afin de s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux de la réglementation.
- Suivre des projets d'urbanisme opérationnel (zones d'activités, projets d'aménagement, ....)
- Assurer un suivi technique et accompagner les collectivités dans l'élaboration et l'évolution des orientations d'aménagement de programmation sectorielles et thématiques des documents d'urbanisme.
- Rechercher et analyser des différentes procédures à mettre en œuvre dans le cadre de l'élaboration d'un projet complexe.

## **Profil recherché:**

### **Connaissances :**

Connaître la réglementation d'urbanisme, les outils de planification.  
Savoirs juridiques, Aménagement durable

### **Qualités requises :**

Aptitudes rédactionnelles  
Esprit d'équipe et aptitudes relationnelles  
Capacité d'analyse, synthèse et rédaction  
Autonomie et organisation personnelle  
Capacité d'adaptation  
Travail en mode projet  
Animation de réunions

## **Conditions spécifiques d'exercice :**

CONTRAT D'APPRENTISSAGE UNIQUEMENT (pas de contrat de professionnalisation).

## **Lieu de travail :**

DDT du Cantal , 22 rue du 139 ème RI BP 10414 15004 AURILLAC

## **Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire :**

Etudiant(e) préparant un diplôme de niveau (Bac+5) : Master Aménagement des Territoires

## **Contact :**

Maître d'apprentissage : Anaïs WAGNER– Cheffe UPAD - Tél : 04 63 27 66 40

Contacts :

Stéphane LAC, chef de service, 04 63 27 66 51, [stephane.lac@cantal.gouv.fr](mailto:stephane.lac@cantal.gouv.fr)

Anaïs WAGNER, adjointe au chef de service et cheffe d'unité, 04 63 27 66 40, [anis.wagner@cantal.gouv.fr](mailto:anis.wagner@cantal.gouv.fr)

**Pour postuler : adresser par mail un CV + lettre de motivation**